



17 Avril 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# L'Université du Sud Toulon-Var défend son intégrité

L'Université du Sud Toulon Var a adopté depuis plusieurs années une politique d'ouverture et d'accueil des étudiants internationaux animée par des valeurs de générosité, d'hospitalité et de partage des cultures. 1500 étudiants étrangers représentant 88 nationalités sont inscrits dans les différents parcours de formation de l'université.

L'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) a fait l'objet de nombreuses attaques sur de supposées malversations affirmées par un enseignant-chercheur relatives à d'éventuels « trafics » de diplômes perdurant de 2005 à 2007, au profit d'étudiants chinois de l'Institut d'Administration des Entreprises.

Le Président de l'Université du Sud Toulon Var a diligenté une enquête administrative interne, informé le Recteur, le Préfet et Madame le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et saisi le Procureur de la République. Une information judiciaire a été ouverte, et une enquête de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche est en cours.

L'Université tient à affirmer qu'à sa connaissance toutes les inscriptions des étudiants ont été faites dans le strict respect des procédures. L'obtention des diplômes relevant exclusivement de la compétence des jurys d'examens, aucune anomalie n'a été signalée par les présidents de jury ou les directeurs de diplômes.

**On ne peut préjuger de l'issue des enquêtes administrative et judiciaire et on ne peut remettre en cause la compétence, la probité des fonctionnaires et la qualité des formations dispensées et des diplômes délivrés par l'Université du Sud Toulon-Var**

## **RAPPEL DES FAITS :**

- Un enseignant de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université du Sud Toulon-Var a effectué un dépôt de plainte auprès du Procureur de la République pour « **un éventuel et récurrent trafic de diplômes à l'IAE au profit d'étudiants chinois de la filière anciennement dénommée redressement d'entreprise** ». Selon l'enseignant cet « éventuel trafic » porterait sur les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008.
- **Le 19 mars**, le centre international d'études pédagogiques (CIEP) **des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur informe les présidents d'universités de fraudes potentielles en Chine** portant sur les **attestations d'évaluation de français**.
- **Le 26 mars** suite à la plainte de l'enseignant-chercheur de l'IAE, le parquet de Marseille ouvre **une instruction judiciaire pour « corruption passive et active et escroquerie »**.
- **Le 9 avril**, la brigade financière saisissait les **procès verbaux de jury et les copies d'examens de L'IAE**.
- Une enquête de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche est en cours.

## **DE LA REALITE A LA RUMEURS : LES DANGERS DE L'AMALGAME**

### **1<sup>er</sup> amalgame : 1 = 100 % de réussite**

**A l'IAE, 1 étudiant chinois diplômé c'est 100% de réussite dans un diplôme mais c'est aussi de 40 % à 50 % d'échec sur l'ensemble des formations IAE.**

#### Les résultats d'une enquête interne :

Le 2 mars 2009, la présidence de l'USTV diligentait une enquête interne visant à faire le point sur la délivrance des diplômes à l'IAE suite à des rumeurs portant sur un taux de réussite anormalement élevé des étudiants chinois par rapport aux étudiants français ou autres étudiants internationaux.

- en 2005 / 2006 :

Les résultats sont de 100 % et correspondent à :

- . 6 étudiants chinois en Master entrepreneuriat
- . 1 étudiant chinois en Master finance
- . 1 étudiant chinois en Master Management de la qualité
- . 1 étudiant chinois en Master Stratégie

Soit un total de 9 étudiants chinois répartis dans 4 formations.

Les résultats sont de 50% de réussite pour les étudiants chinois sur l'ensemble des diplômes délivrés par l'IAE ( 30 diplômés su 60 inscrits).

L'IAE comptait en 2005/2006 : 328 diplômés sur 413 inscrits

- en 2006/ 2007

Les résultats sont de 100 % et correspondent à :

- . 1 étudiant chinois en Master finance
- . 1 étudiant chinois en Master management des ressources humaines
- . 1 étudiant chinois en Master administration des entreprises

Soit un total de 3 étudiants chinois répartis dans 3 formations.

Sur 296 diplômés (404 inscrits), 50 étudiants chinois ont obtenu un diplôme sur 77 inscrits

- En 2007 / 2008

Les résultats sont de 100 % et correspondent à :

- . 2 étudiants chinois en Master création entreprises
- . 14 étudiants chinois en Master entrepreneuriat
- . 2 étudiants chinois en Master finance
- . 8 étudiants chinois en Master qualité

Soit 26 étudiants chinois répartis dans 4 formations

Sur 396 inscrits on note 303 diplômés dont 59 chinois diplômés sur 99 inscrits

- En 2008/2009 :

Inscription de 194 étudiants chinois à l'IAE sur un total de 718 inscrits.

### **Premières conclusions sur l'IAE :**

- **Le 100 % de réussite porte sur des effectifs extrêmement limités.**
- **Les résultats aux examens des étudiants chinois varient entre 50% et 60% de réussite selon les années.**
- Sur 3 ans l'IAE a accueilli 236 étudiants chinois à partir du bac plus 3 (L3), 97 ont échoué aux examens et 139 ont décroché un diplôme après plusieurs années d'études et redoublement éventuel.
- **La formation redressement d'entreprise (objet de la plainte) devenue redressement et création d'entreprise n'est pas concernée par le taux de 100% de réussite.** Les résultats sont : en 2006/07 : 11 étudiants chinois sur 15 ont réussi leur diplôme. En 2007/08 : 20 étudiants chinois sur 23 ont obtenu leur diplôme. En 2005 / 2006 la formation n'existait pas.
- **L'étude des copies d'examen montre la concordance entre les notes figurant sur les copies et celles figurant sur les PV de jury ou relevés de notes.**
- **Les jurys font l'objet d'une procédure précise et sont composés de plusieurs membres.** Après saisie des notes, un logiciel APOGEE centralisé (utilisé par toutes les universités) permet de générer les PV de jurys d'examen. Un jury réuni en moyenne 5 à 8 membres et a nécessité en amont le travail d'un secrétariat pédagogique. Les évaluations des étudiants portent sur plusieurs matières (notes d'examens, contrôles continus et stages). Les

copies sont anonymes et décachetées après correction et notation par un tandem secrétariat pédagogique et enseignant correcteur.

**Les résultats de cette enquête interne démontrent l'impossibilité de vendre des centaines de diplômes comme annoncé dans les médias.**

## **2<sup>e</sup> amalgame : Tentative de corruption ne veut pas dire corruption :**

Le Directeur de l'IAE et une enseignante affirment avoir fait l'objet de tentatives de corruption de la part de deux étudiants chinois en 2009, l'un par téléphone et l'autre par mail.

La tentative par téléphone auprès du Directeur de l'IAE porterait sur une proposition de 100000 euros pour la modification des notes de 60 étudiants.

La tentative par mail auprès d'une enseignante mentionne une proposition mal rédigée de « rémunération » non précisée.

## **3<sup>e</sup> amalgame : un appel à la vigilance des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ne veut pas dire absence totale de maîtrise du français chez tous les étudiants chinois**

Le 19 mars, le centre international d'études pédagogiques (CIEP) adresse un courrier à l'ensemble des présidents d'universités françaises. Les sessions d'évaluation de français (tests de connaissance du français) auraient souffert de dysfonctionnement dans les centres de Pékin, Shanghai, Canton, Wuhan et Chengdu antérieurement au 30 janvier 2009. « Des fraudes ont pu, de ce fait, avoir lieu et conduire le CIEP à émettre sur les bases des données communiqués par les centres de Chine, des attestations comportant, pour certains candidats, des résultats ne correspondant pas au niveau réel de compétence en français de leur titulaire ». Le Ciep a pris des mesures correctives et invite à la vigilance des services des universités.

Les enseignants de l'USTV ont effectivement constaté chez certains étudiants chinois une absence de maîtrise de la langue française.

Dès la rentrée 2009-2010 l'USTV organisera des épreuves de vérification linguistique (compréhension orale, structure de la langue, compréhension écrite, expression écrite, expression orale). Les étudiants ayant échoué à ces épreuves ne pourront en aucun cas s'inscrire dans les filières généralistes ou professionnelles de l'USTV. Ils seront orientés vers un DU Français Langue Etrangère, leur permettant de renforcer leur connaissance de la langue française.

Les étudiants de niveau peu satisfaisant suivront l'option transversale « Français Langue Etrangère sur Objectif Universitaire ».

#### **4<sup>e</sup> amalgame : 2700 euros est le prix de la formation du DU FLE et non le tarif de vente d'un diplôme**

Une formation Français Langues Etrangères (FLE) diplômante (DU) est proposée par le service de formation continue de l'USTV. Comme toutes formations continues, cette formation est payante (2700 euros) et accueille 135 étudiants chinois (2008-2009). Cette formation est organisée en toute légalité et permet aux étudiants internationaux d'améliorer leur niveau de compétence en français.

#### **UNE IMAGE, DE L'USTV, DE L'UNIVERSITE FRANCAISE, DES DIPLOMES ET DU METIER D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR BAFOUEE**

De ces amalgames ont découlé notamment des articles et des reportages qui ternissent l'image de l'USTV, et de l'Université française dévalue les diplômes et portent atteinte au métier d'enseignant.

- La rumeur fait l'événement :
- « 100000 euros pour un diplôme »
- « 300 diplômes vendus par un étudiant »
- « Vaste trafic de diplômes à l'université »
- « Des centaines de diplômes vendus »

**Ces quelques phrases gratuites et fantaisistes remettent en cause l'intégrité d'une institution publique et jettent le discrédit sur l'ensemble d'une profession dans un contexte marqué par la crise de l'université alors que se profilent de prochaines échéances électorales régionales et européennes.**

**Ces phrases montrent également une méconnaissance totale des procédures de délivrance des diplômes tout comme elles dévaluent la valeur des diplômes délivrés par l'université.**

**Elles stigmatisent une population d'étudiants issus d'une culture différente.**

**Quel est l'objectif ?** Tous les moyens sont-ils bons pour éliminer en France les petites et moyennes universités (les seules citées dans cette affaire) ? Le vieux principe darwinien de compétition qui élimine les plus faibles pour renforcer les plus adaptés est plus que jamais d'actualité.